Octobre 2020

Monceaux Actus

Commune de Monceaux

Bulletin mensuel d'information

A la Une… Nouvelle identité graphique pour Monceaux !

Commune de Monceaux

Monceaux adopte une nouvelle identité graphique avec un nouveau logo. Les couleurs et éléments graphiques du logo symbolisent les valeurs et les atouts de notre commune.
L'arbre et le roseau rappellent combien nos bois et marais sont prépondérants pour notre environnement. Les couleurs, le bleu pour l'eau, l'orange pour la culture et les cultures, le vert pour les forêts, symbolisent, elles aussi, notre environnement. Enfin, les cercles de taille croissante rappellent notre engagement pour « bien vivre ensemble à Monceaux », quel que soit son âge ou sa situation sociale.

Cette nouvelle charte graphique sera déclinée sur tous les supports de communication : site internet, journal communal, panneaux et réseaux sociaux.

Nous espérons que vous vous reconnaîtrez dans cette nouvelle communication !

Prochaine étape… un nouveau site Internet !

PS : pour les nostalgiques du blason… Rassurez-vous, il n'est pas question de tirer un trait sur notre histoire et notre patrimoine. Le blason sera conservé pour certains évènements.

Une nouvelle ligne éditoriale…

Chaque trimestre, un « Monceaux Infos » présentera, en plus de l'actualité et des mini-reportages sur les évènements récents, un dossier de fond : un projet de la CCPOH, un programme de travaux, un sujet environnement qui touche particulièrement la commune, ou encore un zoom sur un adjoint et ses domaines d'intervention.

Entre deux « Monceaux Infos », chaque mois, un « Monceaux Actus » présentera l'actualité du moment. Un espace d'expression sera laissé aux associations. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce premier « Monceaux Actus » et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour les prochains !

Retour sur…

La rentrée des classes

La rentrée s'est parfaitement déroulée… dans le respect des consignes sanitaires du moment. L'affluence des enfants à la cantine a nécessité la mise en place d'une nouvelle organisation autour de 2 services. Un franc succès qui tient à l'implication de tous, élus, personnel communal et enseignants… Je mange bien… Je travaille bien !

A savoir… Ma Mutuelle de village

mutuelle moat

Afin de faciliter l'accès aux soins à tous, la Commune de Monceaux a mis en place une mutuelle de village en partenariat avec la MOAT, première mutuelle territoriale de l'Oise. La Mutuelle de village, ouverte à tout habitant de Monceaux sans autre condition, permet de bénéficier d'une couverture santé de qualité, adaptée à la situation de chacun pour un budget modéré. Les contrats proposés par la MOAT sont sans condition d'âge, sans questionnaire de santé et sans délai de carence.

La MOAT a tenu une permanence à Monceaux fin août et une la semaine dernière pour présenter son offre.

Vous n'avez pas pu vous y rendre mais êtes intéressé(e) ? Vous voudriez comparer avec votre mutuelle actuelle ?

Il n'est pas trop tard !

Contactez la Mairie pour être mis(e) en relation avec un conseiller MOAT qui étudiera une offre adaptée à vos besoins. Aucune obligation d'adhérer, vous restez libre d'accepter ou refuser la proposition.

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03.44.72.69.29 – Fax 03.44.72.69.30

Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940

Zoom sur...

Mieux connaître nos amis chasseurs

L'été est terminé, les paysages de nos campagnes prennent de nouvelles couleurs et les activités s'adaptent à cette nouvelle saison qui commence. La moisson terminée, les terres sont préparées pour de nouvelles récoltes à venir. Le mois de septembre s'est installé doucement et avec lui son cortège de rendez-vous incontournables dont la rentrée des classes et, dans la seconde quinzaine du mois, l'ouverture de la chasse.

Cette activité ancestrale, culturelle et rurale, régie par le code rural, vit dans notre village au travers d'une association forte d'une vingtaine de membres, qui exerce son loisir sur les terres communales qui entourent le village et les propriétés privées louées à des particuliers. Elle se réalise dans le respect de la législation en vigueur et avec le souci d'être la moins gênante possible pour les riverains.

La période de chasse s'étend jusqu'à la fin du mois de février et peut être prolongée jusqu'à fin mars, à la demande de la Fédération Départementale des Chasseurs qui est confrontée aux dégâts des sangliers dans les cultures, dont les chasseurs assument financièrement les coûts. La chasse s'exerce essentiellement le week-end et parfois en semaine, en deuxième partie de saison.

Nos chasseurs, comme quasiment partout ailleurs en France, débutent leur saison par la chasse en plaine au petit gibier (lièvres, faisans, perdrix, lapins, etc.) et se focalisent, vers la mi-octobre, sur les animaux dénommés « grand gibier » que sont les chevreuils et surtout les sangliers. Les prélèvements de « grands animaux » sont soumis à un contrôle strict. Une traçabilité est mise en place au moyen de bracelets de marquage, vendus proportionnellement au territoire chassé et répertoriés par la Fédération Départementale des Chasseurs.
Ces jours de chasse, appelés « battues », sont signalés aux autres utilisateurs des routes et des bois par un balisage qui entoure la zone de chasse et se matérialise par des panneaux installés sur le bord des routes et des chemins. Les panneaux sont enlevés immédiatement à la fin de la chasse.

Le reste de l'année, en période de « non chasse », les acteurs de la chasse entretiennent les chemins et les parties boisées. Ils assurent également le repeuplement du petit gibier et lors des mauvaises saisons, ils apportent eau et nourriture pour la survie des espèces. Ils ont aussi pour rôle de réguler les animaux déclarés nuisibles par la préfecture. Ces prélèvements, réalisés par des personnes assermentées, s'exercent en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs et sous son contrôle.
Toutes ces actions pour la biodiversité sont peu connues mais sont essentielles au maintien des populations animales dans nos sous-bois.

En parallèle de l'association locale de chasse, quelques chasseurs exercent leur loisir sur des parcelles privées. Ils ne sont pas membres de l'association et peuvent chasser à leur guise, dans le respect de l'arrêté préfectoral réglementant la chasse, édité à chaque saison cynégétique.

Conscients d'être souvent la cible de critiques, les chasseurs locaux s'engagent dans le respect de la réglementation et adaptent leurs zones de chasse à l'évolution des contours du village. Concrètement, ils créent de nouvelles zones non chassables (réserves) aux alentours des zones urbanisées pour ne pas gêner les riverains. Ils portent l'espoir que leurs actions soient comprises et permettent d'améliorer les relations avec les autres usagers de la nature, pour parvenir à un équilibre positif pour tous.

L'actu Loisirs / Tourisme…

Partir en vacances …

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous avez envie de prendre un peu de vacances seul, en couple ou avec des amis ? En France ou en Europe ?
Connaissez-vous le programme Départ 18 :25 ?

Départ 18:25 est un programme d'aide au départ en vacances des jeunes, proposé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) avec le soutien du ministère en charge du tourisme.
Départ 18:25 propose toute l'année **un large choix de séjours adaptés à vos envies et à votre budget :** vacances en France ou en Europe, semaine à la mer ou à la montagne, week-end en ville…
Et sous condition de ressources et de statut, l'ANCV peut aussi financer une partie du voyage !

Vous avez 60 ans ou plus ?
Vous voudriez partir en vacances mais vous n'êtes pas sûr que l'hôtel et les activités seront adaptés à vos possibilités et vos besoins ?
Ou vous êtes l'aidant d'une personne âgée ?
Connaissez-vous le programme Sénior en vacances ?
Ce programme mis en œuvre par l'ANCV permet aux retraités de bénéficier d'un séjour (hébergement, transfert de la gare à l'hôtel et excursion), à un tarif préférentiel fixe basé sur la durée du séjour, dans un établissement adapté. L'objectif du programme : rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social, offrir du bien-être et allier plaisir et prévention.

Vous êtes intéressé(e) ? Vous voulez en savoir plus sur un de ces programmes ?
Le CCAS vous propose une permanence d'information **le samedi 7 novembre de 10h à 12h en « salle des cartes »** (voir page 4).

La parole aux Moncéens…

Caroline Clavier, Naturopathe

Caroline propose ses services : bilan d'hygiène vitale et autres soins personnalisés. Consultations sur RDV.

CAROLINE CLAVIER
Naturopathe

Tél : 06 49 87 36 42

Mail : carolineclavier.naturopathe@gmail.com

Remerciements

Monsieur Jean-Pierre Lebrun et son fils remercient la Mairie et les Moncéens pour leur présence et leur soutien dans cette période difficile suite au décès brutal de Claudine.

L'actu Culture…

Une armoire à livres

La Mairie a installé une « armoire à livres » sous l'abribus de la place Robert Josse.
Pourquoi ? Pour que la lecture soit un plaisir partagé, que vous puissiez découvrir un livre ou un auteur que vous ne connaissez pas, que vous puissiez faire découvrir un livre ou un auteur que vous aimez…
Comment ? C'est très simple. Un livre vous intéresse ? Vous l'emportez, vous le lisez et vous le ramenez. Vous voulez partager un livre que vous aimez ? Vous le déposez simplement dans l'armoire à livres.
L'armoire à livres rencontre déjà un grand succès ! Mais le principe repose sur le civisme et le respect de chacun : éviter le désordre dans et autour de l'armoire à livres !
Nous comptons sur vous pour y veiller !

Semaine du goût 2020

A l'occasion de la semaine du goût, la Bibliothèque vous propose une animation sur le thème **« Soupes et légumes » le samedi 17 octobre 2020 de 10h à 12h et de 14 à 16h.**
Au programme : exposition, jeux et deux artistes de la Manekine qui proposeront un concert autour de la cuisine et des papilles à 10h30 !
A très bientôt donc… et n'oubliez pas votre masque !

LA SEMAINE DU GOÛT 31ème ÉDITION
DU 12 AU 18 OCTOBRE 2020

Une nouvelle salle multifonction

L'ancienne salle du cadastre, aussi appelée salle informatique, située au 21 place Robert Josse, sous le porche, a été remise en état cet été (nettoyage, peinture et aménagement) afin de pouvoir recevoir différentes activités.
Cette nouvelle salle peut accueillir jusqu'à 10 personnes. Elle est déjà utilisée par les joueurs de cartes du mardi et pour des permanences d'informations…
Elle a été baptisée « salle des cartes » !

Une « pleine de jeux » sécurisée !

Des plots en béton ont été installés aux accès à la plaine de jeux afin de limiter les risques d'une occupation illicite des lieux par les gens du voyage. Une dépense nécessaire pour préserver notre environnement et éviter d'autres dépenses.

L'info du mois… Repas des aînés 2020

La situation sanitaire a contraint le CCAS à annuler le Repas des Aînés initialement prévu le 14 novembre 2020.
Aussi, le CCAS a décidé de proposer aux Moncéennes et Moncéens de 62 ans et plus un colis festif élaboré à partir de produits locaux et régionaux !
Le CCAS rappelle aux personnes concernées de penser à **retourner en Mairie le coupon-réponse** qu'elles ont reçu dans leur boîte à lettres **au plus tard le 16 octobre 2020 !**

A ne pas manquer…

Halloween : Le 31 octobre : Goûter en extérieur organisé par le groupement des parents de Monceaux pour nos enfants à l'occasion d'Halloween…

Le mois prochain…

Commémoration du 11 novembre : La Mairie vous donne rendez-vous à 11h sur la place pour un défilé et un dépôt gerbe au monument aux morts.

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03.44.72.69.29 – Fax 03.44.72.69.30

Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940